

<p><input type="radio"/> > CONSEIL D'ECOLE</p> <p><input type="radio"/> CONSEIL DE MAITRES</p> <p><input type="radio"/> CONSEIL DE CYCLE</p>	<p>N° : 2</p> <p>DATE : 11 Mars 2022</p>
--	--

<p><u>Ordre du jour</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compte-rendu du conseil d'école n°1 2. L'année scolaire 2022/2023 3. L'absentéisme à l'école 4. Les missions du RASED 5. Budget et investissement 2022 6. Activités réalisées 7. Activités à venir 8. Sécurité 9. La coopérative scolaire 10. Questions diverses 	<p><u>PARTICIPANTS</u></p> <p><u>Représentants parents</u> : Mmes Mercier, Baldini, Marin, Picon et Thirode</p> <p><u>Enseignants</u> : Mmes Lamboeuf, Prongué, Brochard, Bonnemain, M. Choulet, Chaignat</p> <p><u>Mairie</u> : Mmes Pernot et Franc</p> <p><u>DDEN</u> : Mme Virgille</p>
--	---

<p><u>RELEVÉ DE CONCLUSIONS</u></p> <p>Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023 : 113 élèves attendus mais beaucoup de fluctuations</p>
--

<p><u>OBSERVATIONS – REMARQUES</u></p>
--

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DES ESTELLES
Rue des Graviers
25 350 MANDEURE
03.81.37.20.50

Conseil d'École
2021 / 2022 n°2

vendredi 11 mars à 17h

Membres présents :

Mmes Mercier, Baldini, Picon, Marin et Thirode (représentants parents)

Mmes Lamboeuf, Prongué, Brochard et Bonnemain, M. Choulet et Chaignat
(enseignants)

Mme Pernot (Adjointe Mairie) et Mme Franc (Conseillère Municipale déléguée)

Mme Virgille (DDEN)

Absents excusés : Mme Generet (représentante Parents)

Secrétaire de séance : Mme Picon (représentante parents)

Préambule :

Suite aux remarques soulevées lors du premier conseil d'école lors de la présentation du PPMS et plus particulièrement sur le protocole à mettre en place pour les classes en activité au Gymnase municipal, Mme Brochard a contacté la mairie ainsi que les services académiques. Après concertation des services compétents, Mme Brochard a complété le PPM en modifiant les fiches 5-1, 5-2 et en ajoutant les plans du gymnase

Le nouveau PPMS a été transféré à l'assistante prévention de la circonscription.

Les services techniques de la Mairie ont fourni à l'école les clés des vestiaires pour répondre au protocole établi mais ce ne sont pas les bonnes donc Mme Brochard va reprendre contact

Présentation des modifications du PPMS (documents modifiés en annexe)

1-Compte-rendu du conseil d'école n°1.

Le compte-rendu du premier conseil d'école de l'année 2021 / 2022 a été adopté à l'unanimité.

2- L'année scolaire 2022/2023

Les effectifs

>> Pour information : 107 élèves à ce jour ; Depuis la rentrée : 4 arrivées (1 CP, 1 CE2 et 2 CM2) et 8 départs (2 CP, 2 CE1, 1 CE2, 1 CM1 et 2 CM2)

>> pour la rentrée 2022/2023 : (Prévisions Nov 2021 - 113élèves)

CP : 23 CE1 :20 CE2 : 21 CM1 :22 CM2 : 27

On peut noter que notre école connaît de grosses fluctuations au niveau des effectifs d'une année sur l'autre mais aussi en cours d'année.

Répartition pédagogique :

A l'heure actuelle, aucune projection n'est privilégiée car les effectifs évoluent très rapidement mais nous envisageons fortement deux classes à doubles niveaux comme cette année devant le déséquilibre entre les effectifs des différents niveaux.

Les perspectives

>> L'équipe enseignante se pose de nombreuses questions pour la prochaine rentrée par rapport aux effectifs après avoir entendu parler de la destruction possible d'un ensemble de logements sur le secteur de l'école >> Article dans les journaux + mail de parents

Qu'en est-il ?

Mme Pernot confirme le projet de destruction de la barre d'immeubles Rue du chêne. Il a été demandé aux familles un départ pour le mois de Novembre. Des solutions de relogement sont actuellement proposées aux familles : Certaines familles seront relogées sur Mandœuvre mais d'autres familles iront sur d'autres communes.

Mme Brochard (Directrice) souligne une fois de plus son inquiétude sur l'impact que cela aura sur les effectifs avec à terme un risque de fermeture de classe.

Mme Lamboeuf (enseignante) questionne Mme Pernot sur la possibilité de changer éventuellement les périmètres scolaires.

Mme Pernot souligne que les périmètres scolaires ne se changent pas « comme ça ».

Mme Brochard intervient de nouveau dans le débat afin de faire remarquer qu'avant de changer les périmètres, il serait bon de les respecter Car malheureusement lorsqu'une dérogation est acceptée, cela impacte une école sur plusieurs années (3 ans, 5 ans, 8 ans voire plus en cas de fratries)

Intervention des parents d'élèves sur le manque d'offres d'activités sur la commune pour les mercredis et les vacances.

Ce sujet n'étant pas en lien direct avec l'école, les échanges ne seront par rapportés dans ce compte-rendu.

3-L'absentéisme à l'école :

Afin de lutter contre l'absentéisme à l'école, il est demandé une grande vigilance aux directeurs d'école.

Si un enfant a des absences répétées, une discussion est entamée avec la famille afin de comprendre le motif de ces absences et surtout afin de mettre en place des mesures efficaces pour que l'enfant retrouve une scolarité régulière. A partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées ou dont la justification ne semble pas valable sur un mois, un signalement sera fait auprès des autorités compétentes.

Les motifs légitimes d'absences sont :

- maladie de l'enfant
- maladie transmise ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de famille
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications

Les départs anticipés en vacances ou retours tardifs ne sont pas des motifs recevables.

Rappel : Toute absence pénalise un enfant dans ses apprentissages.

Cette année, nous n'avons pas été touché par les retours tardifs ou départs anticipés.

4-Les missions du RASED :

Mme Bertolotti (Psychologue scolaire) intervient sur notre école selon les demandes des enseignants ou directement des parents.

M Bertrand Chaignat, intervient sur le poste de maître E. Ses interventions ciblent la lecture et il a également aidé les enseignantes de CP et CE1 pour les évaluations nationales sur les exercices de lecture individuelle à voix haute.

Prises en charge pour l'année 2021/2022 :

Période 1 : 5 CE1 sur 4 créneaux par semaine (de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Période 2 : 5 CE1 sur 4 créneaux par semaine (de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Période 3 : 4 CP sur 4 créneaux par semaine (de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Période 4 : 4 CP sur 4 créneaux par semaine (de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Période 5 : Grandes sections de Maternelle

>> Les prises en charge sont déterminées à partir du plan établi par Mme l'Inspectrice et les PPRE établis par les enseignants.

>> Les parents des enfants concernés par ces prises en charge sont informés.

5-Budget / investissement 2022 :

Pour l'année 2022, la commune souhaite que les budgets pour les écoles soient reconduits à l'identique de l'année précédente. Ils devront être validés lors du prochain conseil municipal (Vendredi 1er Avril).

Budget de fonctionnement :

- dotation élève : 45 €/élève
- Subvention à la coopérative scolaire : 100 €
- Subvention Psychologue scolaire : 200 € (Pour la commune)
- Subvention RASED : 360 € (Pour la commune)
- 2 déplacements en bus / classe / année : déplacement dans secteur PMA : 10 déplacements pour l'école pour l'année
- subvention classe de découverte/sorties/Activités spécifiques 2021: 2000€
- financement transport et piscine pour 11 séances pour une classe.
- Livre de Noël
- Subvention de 1000€ pour matériels divers dont matériel informatique

Budget d'investissement 2021 : Priorité sur le matériel informatique

- 4 tablettes
- 4 casques sans fil
- 1 ordinateur pour la direction
- 1 disque dur
- 1 TBI

Tout le matériel informatique a été livré en Janvier 2022

Mme Pernot informe les membres du conseil d'école que la municipalité n'a pas souhaité renouveler son partenariat avec « Côté Cour »

6- Activités réalisées

- Intervention de la Damassine sur le thème des déplacements doux - CMB
- Décembre 2022 - Mars 2022: Cycle Natation CE1 - 5 séances annulées en raison du protocole sanitaire
- 10, 17 et 24 janvier : Sortie ski - CMA - au Gardot
- 17 et 24 janvier : Sortie ski - CE2 - au Gardot
- Atelier sur les énergies avec l'association GAÏA : 2 interventions en classe + Visite à la Damassine le 25 Janvier - CMA
- Poursuite du travail sur la création de jeux de société - CE2 et CMA
- 1er Mars : Intervention de la MPF - CMA et CMB
- 8 mars : Sortie pédestre au Belvédère à Mandeuve - CE2 et CMA

- du 7 au 14 mars : Rallye mathématiques avec l'OCCE - toutes les classes sauf les CE2
- Février / Mars : Rallye numérique - CE1 >>> fin le 25 mars
- Participation au livre élu - CE1 (En cours)

7- Activités à venir

- 21 Mars : Envoi de cartes de l'opération « Fraternité » - École
- 21 Mars : Séance de cinéma « Où est Anne Franck ? » - CMB
- 22 Mars : Séance de cinéma « Le chêne » - CP et CE1
- Sortie Médiathèque - CP (Date à fixer)
- Ateliers de présentation des jeux créés par les CE2 et CMA aux autres classes (Date à définir)

Dates à définir en fonction de l'évolution du protocole sanitaire:

- Prévention routière (permis cycliste) - CM2
- Permis internet - CM2
- Sorties de fin d'année
- Visite du collège ou autre format - CM2
- Rencontre sportive (Heptathlon)

La planification et la mise en place de projets restent encore difficiles cette année en raison de la crise sanitaire mais toute l'équipe enseignante a la volonté que les activités proposées aux élèves soient faites dans le respect des règles sanitaires afin de préserver au maximum l'intégrité physique de tous.

8- Sécurité

Exercice Attentat intrusion

Un exercice académique attentat intrusion a eu lieu le jeudi 2 Décembre.

Les enseignants, les élèves et les parents étaient avertis.

L'alerte a été transmise par sms par les services académiques à la directrice.

Tout s'est déroulé selon le protocole mis en place :

- alerte par alarme spécifique
- confinement dans les classes avec blocage des accès, fermeture des volets, extinction des lumières, tous au sol sous les tables et silence

Problèmes soulevés par Mme Brochard : Toujours le problème de la réception du message d'alerte >>> envoyé par sms sur le portable personnel de la directrice donc problème en cas d'absence de cette dernière ou d'oubli de portable.

Lors du deuxième conseil d'école de l'année 2020/2021, Mme Pernot avait informé le conseil que la commune envisageait d'équiper chaque école d'un téléphone portable ... Qu'en est-il à ce jour ?

Mme Pernot informe les membres du conseil d'école que c'est en cours avec des échanges entre la municipalité et l'Inspection académique.

Compte-rendu exercice attentat en pièce jointe

Exercice Alerte Incendie

Le second exercice d'évacuation a eu lieu le vendredi 11 mars matin
Ni les enseignants, ni les élèves n'étaient avertis.

Pas d'éléments perturbateurs mis en place mais présence de l'enseignante UPE2A qui, ne connaissant pas le protocole, s'est « greffée » avec ses élèves sur la première classe aperçue.

Cet exercice a permis de mettre à jour quelques dysfonctionnements.
Les enseignants referont un point entre eux ainsi qu'avec leurs élèves sur les gestes et comportements à adopter dans une situation d'évacuation.

Pour les élèves :

- > Sortir dans le calme en étant rangés
- > Ne rien prendre

Pour les enseignants et intervenants :

- > Emporter ses clés d'école et le cahier d'appel
- > Fermer les portes et les fenêtres derrière soi
- > Connaître toutes les sorties de secours de l'école
- > Bien compter ses élèves en sortant de la classe et au point de rassemblement
- > Se positionner en dernier

L'école a été évacuée en 1 min 05 sec pour l'ensemble des classes.
La dernière classe était au point de rassemblement en 3 min 34 sec .

Compte-rendu en pièce jointe

Les accès :

>> Le portillon de la cour : Problèmes réguliers de dysfonctionnements sur l'interphone :

- pas de micro (Pré-bureau > extérieur)
- pas de liaison entre interphone et tablettes

>> Sonnette sur la porte d'entrée « agonisante »

>> Les clés des enseignants ne fonctionnent pas sur le portillon arrière

Circulation sur le parking :

Nous constatons que des parents d'élèves ne respectent toujours pas la réglementation du code de la route devant l'école malgré de nombreux rappels :

- arrêt devant l'entrée de l'école, sur la route, dans le virage
- arrêt sur le trottoir
- arrêt sur la piste cyclable et piétonne (voie à sens unique)
- sens de circulation autour du parking non respecté

Suite à l'élévation du plan vigipirate des barrières ont été installées devant l'école, notamment le long de l'arrêt de bus , ce qui a entraîné encore davantage d'arrêts sur la route

Ces comportements peuvent mettre en danger les élèves qui se déplacent à pied ou en vélo.

Ces comportements sont régulièrement signalés lors des GRS.

Présence de rats dans la cour de l'école :

Début février, la présence de rats a été constatée à deux reprises dans la cour de l'école par le service du périscolaire (un matin et un soir) qui a fait remonter l'information à sa hiérarchie ; Mme Brochard a également prévenu les services techniques.

Au retour des vacances, le lundi 28 février, une rencontre (gueule à cheville) a eu lieu entre un rat et une enseignante à l'entrée de la cour de récréation. Mme Brochard a contacté immédiatement les services techniques afin qu'une intervention rapide soit planifiée.

>>> Le service de dératisation de PMA est intervenu le mardi 1er Mars après-midi.

Information de Mme Pernot en complément : L'entreprise Bordy est intervenue sur les logements au dessus de l'école pour des problèmes d'évacuation. Certains indices trouvés dans le bâtiment ont confirmé la présence de ces nuisibles. Une nouvelle intervention de la société Bordy doit avoir lieu Lundi 14 mars.

9 - La situation sanitaire

Depuis la rentrée de septembre, chaque classe est accueillie dans un espace défini dans la cour de récréation afin de limiter le brassage des élèves. L'entrée dans le bâtiment se fait de manière échelonnée.

Les récréations se font sur deux temps et chaque classe est dans un espace dédié.

Les sens de circulation ont été maintenus dans les couloirs.

Les lavages de mains sont faits régulièrement (savon + essuie-mains en papier ou gel hydroalcoolique) : entrée et sortie école ; retour de récréation ; retour sport ; après passage toilettes.

L'ensemble des adultes porte un masque en continu.

Nettoyage des locaux : ménage quotidien complet chaque soir + Deux passages en journée (Matin et après-midi) pour désinfection complémentaire de tous les points de contacts (poignées de portes et fenêtres, robinets, toilettes)

Bonne volonté pour tous malgré quelques difficultés pour certains : buée sur lunettes, chaleur, masques trop grands.

Bilan depuis la rentrée :

- Pas de cluster au sein de l'école
- Forte augmentation des cas positifs sur les mois de janvier/février
- Bonne réactivité des parents pour informer l'école des cas positifs au sein du foyer

Des masques chirurgicaux enfants ont été achetés avec la coopérative scolaire afin de dépanner les étourdis arrivant à l'école sans masque.

Allègement du protocole :

A partir du 28 février : Plus de masque en extérieur et retour au niveau 2 du protocole sanitaire

A partir du 14 mars : Plus de masque en extérieur et en intérieur pour les enfants et les adultes

Suite au questionnement de quelques parents et enseignants, Mme Brochard rappelle que, même si le masque en intérieur n'est plus obligatoire, les élèves comme les adultes peuvent encore en porter un si cela les rassure.

Les autres mesures « barrières » restent actuellement en place (récréations séparées, lavage des mains, ...)

10 - La coopérative scolaire

Solde au 11 mars 2022 : 9 205, 66 €

solde au 31 août 2021: 9 268, 75 €

Les dépenses : 3 857, 09 €

Frais OCCE : 271, 25 €

Activités éducatives : 2573, 50 €

Gouffre de Poudrey / Dinozoo (bus et entrées pour 2 classes) : 1277, 50 €
Bus pour 3 sorties ski pour 2 classes : 1290 €
Service Biblioboost : 6 €

Achat de produits de cession (photos) : 898, 50 €

Divers : 113, 84 €

Don LPO : 60 €

Goûter de fin d'année : 53, 84 €

Les recettes : 3 794 €

Cotisations des familles : 973 € (36 € en plus par rapport au premier conseil)

Participations des familles à la sortie Dinozoo / Gouffre de Poudrey : 344 €

Participations des familles aux 3 sorties ski de la classe de CMA : 310 €

Subvention pour les sorties ski effectuées l'an dernier : 642 €

Vente de produits de cession (photos) : 1525 €

Bénéfice réalisé grâce à la vente de photos : 626, 50 €

Recettes à venir :

participations des familles aux sorties ski des CE2

subvention pour les sorties ski

subvention de la mairie

Dépenses à venir :

Païement activité ski

Cinéma

Timbres

10- Informations ou questions diverses :

Aucune question transmise par les parents d'élèves

Intervention de Mme Baldini (Parent d'élève) pour demander si l'école envisage de faire Carnaval comme cela s'est fait dans les autres écoles.

Mme Brochard répond que l'équipe y réfléchissait justement et qu'une réponse serait apportée rapidement à l'ensemble des élèves et leurs parents.

Clôture du deuxième conseil d'école : 18h30

Prochain conseil d'école : Vendredi 17 juin à 17h

La secrétaire de séance

Mme Picon

La directrice
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Mme Brochard
Les Estelles

Rue des Graviers
25350 MANDEURE
Tel. : 05 81 37 20 50

